

LE DESIGN
THINKING
AU CDI

Script interview Mr Laïb

Interview réalisée par Véronique Gardair, professeur documentaliste au lycée Jacques Ruffié de Limoux et coordonnatrice de l'ouvrage *Le design thinking au CDI. Des expériences pour repenser les espaces scolaires.*

CANOPÉ

VÉRONIQUE – Nous sommes avec monsieur Laïb, proviseur du lycée polyvalent Jacques Ruffié à Limoux dans l'Aude. Vous avez assisté au réaménagement du CDI du lycée qui a duré plusieurs années et on a utilisé la méthode du *design thinking*. Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans cette démarche?

MONSIEUR LAÏB – Ce qui m'a plu c'est de voir mettre en œuvre une méthodologie que j'avais découverte à la sous-préfecture où, à l'époque, la sous-préfète voulait créer une maison de l'État et donc avait organisé, selon cette méthode, de la concertation. J'étais très satisfait de la voir mise en œuvre concrètement pour le lycée, en plus avec des jeunes.

VÉRONIQUE – Est-ce que vous vous avez eu des inquiétudes ou des réticences ou des craintes sur sa réussite ou sur sa mise en œuvre au lycée?

MONSIEUR LAÏB – Des craintes, pas spécialement parce que c'était piloté par madame Gardair, professeur de documentation très expérimentée qui maîtrisait parfaitement ce sujet. Donc ce travail collaboratif c'est un travail qu'on promeut dans l'établissement et donc cette méthode collaborative de penser à plusieurs, de créer un projet commun qui ne soit pas quelque chose qui vienne du haut, c'est un peu dans les gènes du lycée depuis quelques années. Donc je n'ai pas eu d'appréhension sur la méthodologie et sur le résultat.

VÉRONIQUE – Alors, suite à cette expérience avez-vous observé des évolutions et si possible des améliorations dans les usages que les élèves ont fait du CDI, après son réaménagement?

MONSIEUR LAÏB – Dans ce projet, c'est même ce qui est le plus notable et le plus spectaculaire, c'est le résultat. C'est à dire comment les élèves ont conçu ces lieux, ces espaces, l'intelligence avec laquelle ça a été fait et donc de le voir utilisé par les usagers, ça prend tout son sens. Puisque, théoriquement, on voyait pas forcément où ça allait. De voir des élèves effectivement debout dans un CDI, qui coopèrent à d'autres lieux où il y a un piano sur un espace encore différent et que tout ça se fait dans un calme, une sérénité absolue. C'est une grande réussite, donc ça a métamorphosé le CDI, c'est vraiment spectaculaire.

VÉRONIQUE – Est-ce qu'on peut parler d'une évolution du public? Est-ce que vous avez l'impression que la fréquentation du lieu avait également évolué?

MONSIEUR LAÏB – Alors sur les élèves qui fréquentent le CDI, je n'ai pas les éléments qui me permettent de dire s'il y a plus d'élèves du professionnel ou si c'est toujours majoritairement les élèves du général et technologique. Mais néanmoins, moi j'y vois quand même un CDI qui est plein à toutes les heures, un grand brassage. Je vois surtout aussi beaucoup de secondes et de premières. Précédemment, il y avait surtout des premières et des terminales. Donc je crois que là tout le monde est content, satisfait et usager de ce CDI.

VÉRONIQUE – Alors je crois savoir que vous avez très envie d'essayer d'adapter cette démarche à la réfection de la salle des professeurs; est-ce que vous pensez que cette démarche du *design thinking* est transférable avec les enseignants, usagers du lieu?

MONSIEUR LAÏB – C'est une méthodologie qui rend les usagers acteurs de leur projet donc que ce soit un projet d'agencement ou un autre projet. Mais en termes d'agencement et d'architecture c'est déterminant. J'ai vu souvent des restructurations de lycée, on est en train de travailler là-dessus avec la Région, j'en ai vu fréquemment et il y a des architectes qui peuvent mettre en place des projets qui sont peut-être très modernes, très jolis, très visuels et qui parfois ont le défaut de ne pas être si fonctionnels ou adaptés aux besoins des usagers. Donc de partir des besoins des usagers eux-mêmes à la fois ça a du sens sur la finalité

et le projet, mais c'est aussi un atout supplémentaire en termes d'appropriation des lieux. Donc c'est leur lieu, c'est leur conception. Donc je pense que les bénéficiaires sont vraiment nombreux et qu'au-delà de la salle des professeurs, c'est une méthodologie qui gagne à être étendue. Après les réalités d'un établissement font que l'organisation elle est parfois plus complexe et la mise en œuvre n'est pas forcément si évidente, mais néanmoins c'est ce vers quoi il faut tendre.

VÉRONIQUE – Dans les intérêts de la démarche je crois que vous avez observé une amélioration, en tout cas un nouveau contact, une nouvelle relation entre le personnel au sens large et les élèves, pas énormément, mais il y a quand même eu des contacts qui normalement ne se font pas et qui ont pu avoir lieu grâce à cette démarche.

MONSIEUR LAÏB – Ne serait-ce qu'en premier lieu ça a été l'occasion pour l'ouvrier professionnel de s'impliquer depuis le début, Serge Batala, dans le projet. Il était très impliqué, donc les élèves, les lycéens, les professeurs, les agents de la Région s'approprient cet espace qui est un espace commun, un lieu de vie où il se passe des choses, il se passe beaucoup de choses qui sont très éloignées de ce qu'on peut concevoir sur une bibliothèque entre guillemets à l'ancienne, où on venait simplement faire du prêt d'ouvrages. On est bien au-delà de ça, puisqu'il y a des espaces où les professeurs peuvent avec leur classe à la fois travailler en atelier sur des groupes qui utilisent les ordinateurs, sur le tableau blanc pour d'autres et puis il y a toujours évidemment, comme c'est l'obligation dans un centre de documentation et d'information, des espaces de prêt, de consultation, les moments de plaisir, les moments de détente, les moments de recherche documentaire, les moments de travail collaboratif. Donc tous ces espaces sont bien utilisés. Les professeurs ont l'air d'en être satisfaits, puis on peut le noter au nombre de professeurs qui, précédemment n'y allait pas, et qui commencent aussi à s'investir et à s'impliquer dans ce CDI.

VÉRONIQUE – Merci beaucoup.

MONSIEUR LAÏB – Merci à vous.

Crédits

Réalisation technique : Pascal Gaudry

Voix des crédits audio : Jean-Paul Fillit

Coordination éditoriale : Fabienne Souchet

Mise en pages : Christophe Herrera

Production : Marie-Caroline Missir et Marie-Odile Dupont

Date de publication : Décembre 2020

© Réseau Canopé, 2020